BE/AK MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



Abidjan, le 13 MAI 2013

NOTE D'INFORMATION N° 96 DU____

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'un sceau d'authentification et de traçabilité et un sceau de protection de signature seront mis à disposition pour sécuriser les documents ci-dessous à caractère spécifique :

- bulletin de réquisition,
- bulletin de mainlevées,
- quittance de perception des droits et taxes,
- attestation de régularité douanière,
- garantie de réexportation,
- bulletin de contre liquidation,
- BAE,
- fiche d'empotage,
- bordereau de livraison.

J'attache du prix au strict respect de cette mesure.

Le Directeur Général Général COLLIBALY